DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

Cahier des charges

Appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la recherche d'actionnaire privés dans le projet de création de la SEM «Mayotte Mobilités»

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MAYOTTE
112 boulevard Halidi selemani
BP101 - 97600 – Mamoudzou

Sommaire

1. Contexte et objectifs....3
1.1. Introduction : présentation du contexte....3
1.2. L'objet de l'AMI....3
1.3. La mobilité à Mayotte....3
1.4. Les objectifs de l'AMI....4
1.5. Contractualisation entre le département et le(s) candidat(s) retenu(s)....4
2. Dispositions générales de l'AMI....5
2.1. Candidats....5
2.2. Modalités de sélection....5
2.3. Calendrier....6
2.4. Pièces à fournir dans la candidature....6
3. Contact....6

1. Contexte et objectifs

1.1. Introduction : présentation du contexte

Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) est une démarche visant à solliciter des entreprises, des institutions ou des individus pour qu'ils expriment leur intérêt à participer à un projet ou à une initiative spécifique.

Dans ce cas précis, l'AMI concerne la recherche d'actionnaires privés pour participer au projet de création de la SEM «Mayotte Mobilités».

1.2. L'objet de l'AMI

Une Société d'Economie Mixte (SEM) est une entreprise constituée de capitaux publics et privés. « Mayotte Mobilités » représente un projet ambitieux visant à améliorer l'intermodalité à Mayotte. Pour cela, l'AMI a pour objectif de trouver des actionnaires privés qui pourraient contribuer significativement au projet en termes de compétences, d'investissements et de soutien technique.

1.3. La mobilité à Mayotte

La mise sur pied de « Mayotte Mobilités » constitue une étape cruciale et significative dans le but de répondre de manière efficace et adaptée aux exigences de transport des résidents de l'île. Cette initiative, non seulement représente une avancée majeure dans l'amélioration des infrastructures locales de transport, mais elle témoigne également de l'engagement constant des acteurs locaux à améliorer la qualité de vie des habitants.

Le développement de ce nouveau système de transport, qui vise à faciliter et à améliorer la mobilité sur l'île, est le fruit d'une analyse approfondie des besoins spécifiques de la population locale. Les objectifs principaux de « Mayotte Mobilités » sont de rendre les trajets quotidiens plus fluides, de diminuer les temps de déplacement et d'offrir une alternative viable et respectueuse de l'environnement aux moyens de transport actuels.

« Mayotte Mobilités » a donc été pensé et conçu comme un dispositif innovant, centré sur les besoins des usagers, et promettant de transformer l'expérience de déplacement sur l'île.

En investissant dans ce projet ambitieux, les responsables locaux témoignent de leur volonté d'innover pour le bien-être de leurs concitoyens et de promouvoir un mode de vie plus durable sur l'île de Mayotte.

1.4. Les objectifs de l'AMI

L'objectif de cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) est de recenser les entreprises privées désireuses de devenir actionnaires de la Société d'Économie Mixte (SEM) "Mayotte Mobilités". Le capital social de cette SEM s'élève à 250 000 €. Sa mission consiste à développer, structurer, gérer et exploiter un projet d'intérêt général, social et environnemental. Cela comprend la création et/ou l'amélioration, de manière directe ou indirecte, des conditions favorisant le développement, la gestion, la promotion et l'exploitation de réseaux de transports publics ou privés de toutes sortes, au sein des îles du département de Mayotte. À noter que l'ouverture du capital est fixée à un ratio de 3/8.

Nous recherchons un/des partenaire(s) ayant une expertise dans le domaine des transports. Ceci pourrait inclure, mais sans s'y limiter, des entreprises de transport, des entreprises de logistique, ou des sociétés de gestion de flottes. L'expérience dans le développement et la gestion des infrastructures de transport, la compréhension des réglementations locales et internationales, ainsi que des réseaux de transport existants à Mayotte et dans d'autres régions similaires serait un avantage.

Dans le cadre de notre engagement à faire de « Mayotte Mobilités » une entreprise moderne et efficiente, nous recherchons un/de(s) partenaire(s) qui a/ont une solide expérience en matière de technologie numérique. Cela pourrait inclure des entreprises spécialisées en technologies de l'information, des sociétés de logiciels, des entreprises de big data ou d'analyse de données. Une expertise en systèmes d'information géographique, en applications mobiles liées au transport, en billettique électronique et/ou en plateformes numériques pour le partage de l'information serait particulièrement utile.

Nous recherchons également des partenaires avec une solide expertise financière. Ces partenaires devraient être en mesure d'apporter des investissements financiers significatifs, d'aider à structurer le modèle économique de la SEM, de contribuer à la gestion financière de l'entreprise, et d'aider à identifier et à obtenir des financements supplémentaires si nécessaire. Des compétences en matière de financement de projets, de gestion de risques, d'analyse financière et de contrôle de gestion seraient également appréciées.

1.5. Contractualisation entre le département et le(s) candidat(s) retenu(s)

Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), nous mettons à disposition des entreprises intéressées la délibération de création de la SEM, le projet de statuts et un dossier de présentation de la future SEM sur demande. Ces documents essentiels fournissent une vision détaillée des aspects juridiques, financiers et stratégiques du projet, permettant aux entrepreneurs d'évaluer sa viabilité et son potentiel de croissance. Pour obtenir ces informations, il suffit de nous contacter en utilisant les coordonnées fournies dans l'AMI. Nous sommes impatients de collaborer avec vous et de vous aider à prendre une décision éclairée quant à votre participation à cette initiative prometteuse.

2. Dispositions générales de l'AMI

2.1. Candidats

Toute société en activité immatriculée au répertoire des métiers (RM) ou au registre du commerce et des sociétés (RCS) peut candidater. Il n'y a aucune contrainte de provenance géographique du porteur de projet.

Chaque candidat est invité à prendre rendez-vous avec le Conseil départemental de Mayotte pour un échange en présentiel avant le dépôt de sa candidature.

2.2. Modalités de sélection

La décision sera prise par le président du Conseil départemental de Mayotte sur la base de critères d'évaluation tels que suivant :

- Adéquation du candidat avec les objectifs susmentionnés :
 Alignement stratégique : Évaluer dans quelle mesure le candidat partage la vision et les objectifs du projet de création de la SEM "Mayotte Mobilités".
 Compétences et expertise : Examiner les compétences, l'expérience et les ressources du candidat qui pourraient contribuer efficacement au développement et à la réussite du projet.
 Capacité financière : Évaluer la capacité du candidat à apporter les ressources financières nécessaires pour soutenir le projet.

- Pertinence du candidat :
 Expérience sectorielle : Évaluer l'expérience du candidat dans le domaine des transports, de la mobilité ou d'autres domaines pertinents liés au projet.
 Réseau de partenaires : Examiner les partenariats éventuels que le candidat pourrait mobiliser pour renforcer la réussite du projet.
 Proposition de valeur : Évaluer la proposition de valeur unique que le candidat peut apporter au projet, telle que l'innovation technologique, l'accès à de nouveaux marchés, etc.

- Crédibilité de l'acteur économique :
 Réputation et antécédents : Examiner la réputation du candidat, sa crédibilité et son historique de succès dans des projets similaires ou dans le secteur d'activité concerné.
 Solidité financière : Évaluer la santé financière du candidat en examinant ses états financiers, sa capacité à honorer ses engagements financiers, etc.
 Intégrité et éthique : Évaluer l'éthique commerciale du candidat et sa conformité aux normes et réglementations en vigueur.

2.3. Calendrier

Date de lancement de l'appel à manifestation d'intérêt : 17 juillet 2023.

La procédure durera pendant 15 jours ouvrés, ce qui fixe la date limite de remise des candidatures au 4 août 2023.

2.4. Pièces à fournir dans la candidature

Les pièces suivantes doivent être fournies dans la candidature :

- Lettre de manifestation
- Réponse formulaire de candidature
- Présentation du candidat dans un document de 4 pages maximum hors annexes
- Extrait K-bis
- Liasses fiscales, bilans et comptes de résultats approuvés et signés des deux derniers exercices clos
- Tout document pouvant promouvoir l'activité du candidat

3. Contact

Fayçoil ZOUBERT
Chargé de mission Mobilités
Courriel : faycoil.zoubert@cg976.fr
Mobile: 06 39 09 01 44

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MAYOTTE
112 boulevard Halidi Sélemani - BP101 - 97600 – Mamoudzou
Poste : 2689 Fixe: 0269661689
www.mayotte.fr

Annexe 1 - Lettre de manifestation modèle

[Nom CANDIDAT]
Adresse
Courriel, Téléphone

[Lieu, date]

À : M. Ben Issa OUSSENI
Président du Conseil Départemental de Mayotte
112 boulevard Halidi Sélemani - BP101
97600 – Mamoudzou

Objet : Lettre de manifestation d'intérêt (AMI) pour la recherche d'actionnaires privés dans le projet de création de la SEM «Mayotte Mobilités»

Monsieur le président,

Je soussigné(e) [Civilité Prénom Nom, fonction], manifeste l'intérêt de [entreprise/organisme] à participer activement, aux côtés du Conseil Départemental de Mayotte, à la co-création de la SEM «Mayotte Mobilités»

[entreprise/organisme] s'engage à participer à la concrétisation des initiatives décrites dans l'appel à manifestation d'intérêt.

[entreprise/organisme] s'engage aussi à prendre toutes les dispositions nécessaires pour mobiliser les ressources financières nécessaires à cette participation avec un maximum de 3/8ème du capital.

Nom, prénom
Signature :
Tampon

Annexe 2 - Formulaire de candidature

1. Pourquoi souhaitez-vous vous impliquer dans un tel projet sur la mobilité ? ***(Réponse en 1 page maximum)***

……
……
……
……
……

2. À quels résultats souhaitez-vous aboutir en vous impliquant dans ce projet ? ***(Réponse en 1 page maximum)***

……
……
……
……
……

3. Quelles problématiques souhaiteriez-vous traiter en priorité dans le cadre opérationnel de la SEM «Mayotte Mobilités» ? ***(Réponse en 1 page maximum)***

……
……
……
……
……

4. De quelles ressources disposez-vous pour accompagner le développement de cette SEM ? ***(Réponse en 1 page maximum)***

……
……
……
……
……